

GCL

RAPPORT MORAL 2022

Notre quarante-septième année de fonctionnement a véritablement débuté le 14 mars 2022 avec la fin du pass vaccinal et nous la terminons avec un effectif de 72 membres soit une augmentation de 14 par rapport à l'an passé, il se compose de 6 membres de droit (inchangé) ; de 31 membres actifs (+2) et de 35 membres associés (+12).

Cette année contrairement aux deux années passées liées à la crise du covid nous avons quasiment respecté notre budget prévisionnel voté en équilibre à 30 000 € en réalisant un excédent de 896,80 € avec un montant de dépenses s'élevant à 30 412,24 €, cet excédent s'expliquant surtout par un mécénat d'entreprises plus élevé que prévu.

Nous remercions la ville de LE THILLOT et son Maire Monsieur Michel MOUROT et ses adjoints qui répondent toujours favorablement quand nous les sollicitons pour une aide matérielle et pour la subvention de 5 000 € qui sert à couvrir toutes nos charges (eau, électricité, chauffage, entretien et taxe foncière), remerciements aussi à la ville de RUPT SUR MOSELLE et à son Maire Monsieur Stéphane TRAMZAL pour la subvention de 30 €.

Nous remercions également LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES, son Président Monsieur François VANNON et nos Conseillers Départementaux Madame Catherine LOUIS et Monsieur Dominique PEDUZZI pour l'attribution des subventions 2022 de 150 € pour la Pétanque et de 350 € pour le Sport-Boules.

Nous remercions aussi la Caisse locale du Crédit Agricole et sa Présidente Madame Marise THIEBAUTGEORGES qui nous ont alloué la somme de 550 € pour nos activités sportives fédérées ainsi que tous nos mécènes sans oublier tous les commerçants et artisans du THILLOT et des environs qui nous offrent des lots pour récompenser les lauréats de nos diverses manifestations sportives .

Merci également aux Journaux du Net REMIREMONTINFO.FR et REMIREMONTVALLEES.COM, à l'hebdomadaire l'ÉCHO DES VOSGES qui annoncent nos manifestations et relatent régulièrement et fidèlement le déroulement de nos activités.

SECTION CULTURE

La Bibliothèque toujours gérée par Brigitte RAMPAZZO fonctionne depuis cette année à la demande des lecteurs, elle s'est enrichie de nouveaux ouvrages offerts par Gérard COMTE et par la médiathèque avec laquelle nous avons collaboré à l'occasion de diverses expositions.

Le site de l'association dont l'adresse est « gcl1976.e-monsite.com/ » a reçu 7 500 visiteurs pour 23 000 pages lues en 2022 soit depuis Juillet 2011 la visite de 89 000 personnes qui ont consulté environ 248 000 pages, le site en compte 198.

On y trouve toutes les informations actualisées en particulier les différents bilans financiers; c'est un outil indispensable de communication pour les adhérents.

Un programme de visites culturelles est en préparation pour 2023.

SECTION SPORT-LOISIRS

LA PETANQUE LOISIR

Comptait 36 adeptes au total qui se sont retrouvés 42 fois de 14H à 19H les mardis ou les jeudis de début novembre 2021 à fin octobre 2022 avec interruption en juillet et août pour une animation sous forme de quatre parties jouées à la mêlée tournante en doublettes ou en triplettes selon le nombre de participants sans l'obligation d'être présent du début à la fin.

En cas de mauvais temps et en hiver les rencontres se déroulent au boulodrome couvert qui compte quatre pistes.

LA PETANQUE ET JEU PROVENCAL COMPETITION

Comptait 13 licenciés, un de plus que l'an passé, un ancien joueur a repris une licence. Un jeune non encore licencié continue à découvrir la discipline avec Brigitte RAMPAZZO éducateur BF1 .

L'activité a tenu son Assemblée Générale mardi 25 octobre avec la présence de 11 joueurs.

Cette année comme la saison passée nous n'avons pas organisé nos neuf concours hivernaux car nous avons décidé de ne rien entreprendre tant que le pass vaccinal était obligatoire pour les participants.

Le GCL est classé 36ème sur 36 clubs vosgiens en terme d'effectif.

Le club a été représenté aux deux assemblées générales du CD88 (ELOYES et GOLBEY) sous peine de se voir infliger une amende de 100 € en cas d'absence.

Environ 1 800 kilomètres ont été parcourus au nom du club soit environ 600 € de frais de déplacement réunions comprises.

Nous avons obtenu une subvention de 150 € du Conseil Départemental des Vosges.

Nos finances sont saines malgré un déficit de 109 € pour 2 775,40 € de recettes et 2 884,40 € de dépenses.

Nos disponibilités qui s'élèvent à 2 099,06 € nous permettront de débiter la nouvelle saison avec sérénité.

En 2022 comme les années précédentes nous avons engagé deux équipes de six joueurs en Championnat des Clubs (Open et Vétéran).

Tous ceux qui ont voulu participer à ces rencontres ont été satisfaits.

En CDC Open en division D2B le 4ème échelon sur 6 dans ce Championnat nous nous sommes déplacés au VAL D'AJOL pour une rencontre, à REMIREMONT et à SAINT-ETIENNE LES REMIREMONT pour deux rencontres ce qui a entraîné des frais supplémentaires de restauration.

L'équipe avec une victoire et quatre défaites termine quatrième ex æquo avec THIEFOSSE et VDL XONRUPT derrière EPINAL LA VIERGE, GERARDMER et LE VAL D'AJOL.

En CDC Vétéran (+ de 60 ans) en division D3C le 4ème échelon sur 4 dans ce Championnat nous nous sommes déplacés à GERARDMER, au VAL D'AJOL, à PLOMBIERES et à SAINT-ETIENNE LES REMIREMONT.

L'équipe avec un nul et trois défaites termine cinquième derrière BRUYERES, LE VAL D'AJOL, VDR SENONES et GERARDMER.

Pour la saison qui se profile nous n'avons encore rien décidé mais il est fort probable que nous engagions le même nombre d'équipes.

Il y a eu une seule participation aux divers Championnats des Vosges, Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO éliminés en poule le samedi 7 mai à GOLBEY en doublettes mixtes.

Le club a été représenté à trois concours officiels par Philippe RIBLET et Franck SCHUTZ.

Le dimanche 16 octobre Gérard COMTE a remporté le tête à tête du club en disposant d'Antoine CUNAT en finale et la consolante a vu la victoire de Franck SCHUTZ face à Jean-Marie DANIEL.

LE TENNIS DE TABLE LOISIR

Nous recensons actuellement 10 participants dont 2 jeunes qui se retrouvent plus ou moins régulièrement les vendredis à 18H ou les mardis à 19H en hiver.

Les séances se déroulent toujours sous la responsabilité de Brigitte RAMPAZZO et la porte est toujours ouverte pour l'accueil de nouveaux adeptes.

LE SPORT-BOULES LYONNAISES COMPETITION

Comptait 8 licenciés en 2021-2022 soit un de moins que la saison précédente avec le décès de Gérard PERRIN trésorier de l'activité pendant de nombreuses années.

Toutes compétitions confondues le GCL a participé à 14 rencontres dont 5 en Championnat.

Le meilleur résultat est la victoire le jeudi 5 mai de l'équipe composée de Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO - Irène VALDENNAIRE - Antoine CUNAT au 8 quadrettes vétérans de SAINT-DIE.

En ce qui concerne les différents Championnats:

En Simple à SAINT-DIE le dimanche 3 avril Frédéric VINCENT a atteint les quart de finale alors que Philippe RIBLET et Antoine CUNAT ont échoué en poule.

En Double les équipes Antoine CUNAT - Philippe RIBLET d'une part et Jean-Pierre RAMPAZZO - Frédéric VINCENT d'autre part ont été éliminées en poule le dimanche 5 mai à MULHOUSE.

Le dimanche 15 mai à MOULAINNE le double mixte Brigitte RAMPAZZO - Frédéric VINCENT a été éliminé en barrages.

Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO - Irène VALDENNAIRE - Antoine CUNAT ont été éliminés au temps en quart de finale par les futurs vainqueurs de SAINT-AVOLD en quadrette vétérans le jeudi 2 juin à THIONVILLE.

Le dimanche 19 juin à VINCEY la quadrette Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO - Antoine CUNAT - Philippe RIBLET - Frédéric VINCENT a été éliminée en poule.

En dehors des Championnats le GCL a été présent deux fois à SAINT-DIE et VINCEY et une fois à VITTEL, NANCY, MULHOUSE, BOULIGNY et VALDOIE.

Réunions comprises un peu plus de 4 000 kilomètres ont été parcourus soit 1 350 € de frais de déplacement plus 800 € de frais de restauration à la charge des joueurs.

Nous sommes classé 22ème sur 26 clubs pour le Grand-Est et 5ème sur 5 pour les Vosges en terme d'effectif.

Quatre organisations sont à mettre à l'actif de l'association :

Nous avons eu le privilège d'accueillir le dimanche 26 juin à 10H le barrage d'accession au 1/16ème de Finale du Championnat de France des Associations Sportives qui opposait l'ABC BESANCON Champion de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE au Champion GRAND-EST l'ASPTT NANCY, rencontre remportée par NANCY.

Comme ce fut le cas avant la crise sanitaire nous avons pu organiser nos traditionnels concours avec le soutien de la Caisse locale du Crédit Agricole et de certains commerçants et artisans du secteur.

Le neuvième Challenge Pierre POIGNET 16 quadrettes loisir réservé au plus de 50 ans et aux féminines a vu la victoire de LUXEUIL le jeudi 7 juillet 2022 ; 12 équipes étaient présentes VINCEY, SAINT-DIE, GERARDMER, BLAINVILLE, ASPTT NANCY, UB MULHOUSE, LUXEUIL (2), AC BELFORT, ASM BELFORT (2) et BEAULIEU-MANDEURE.

Le dimanche 31 juillet 2022 le Challenge de la Ville de LE THILLOT remporté par les Luxembourgeois de MONDORF LES BAINS où ont concouru 16 équipes VITTEL (4), VINCEY (4), GERARDMER (2), BLM BOULIGNY, COLMAR, UB MULHOUSE, VALDOIE et MONDORF LES BAINS (2).

Le dimanche 25 septembre 2022 le Challenge des Mynes du THILLOT 16 quadrettes incomplet qui a vu la victoire de VINCEY où se sont affrontées 12 équipes VINCEY, VITTEL, GERARDMER, SAINT-DIE, ASPTT NANCY, STRASBOURG, UB MULHOUSE, VALDOIE, AC BELFORT, ASM BELFORT et LUXEUIL (2).

Nous avons pu nous entraîner une trentaine de fois sans interruption depuis avril grâce à des conditions atmosphériques favorables, ces séances sont ouvertes à tous ceux qui veulent découvrir cette discipline.

Nous avons obtenu une subvention de 350 € du Conseil Départemental.

Nos finances sont saines, nous enregistrons un solde positif de 748,07 € pour des recettes de 10 504,32 € et des dépenses de 9 756,65 € ce qui nous permettra de débiter la nouvelle saison en totale confiance et de prévoir un plan d'investissement ambitieux surtout que nos disponibilités s'élèvent à 2 584,56 €.

Avec la venue de deux nouveaux licenciés nous sommes aujourd'hui dix.

Sauf rebondissements négatifs de la situation sanitaire nous organiserons nos traditionnels concours à savoir.

Le Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes Loisir le jeudi 6 juillet 2023 à 9H.

Le Challenge de la Ville de LE THILLOT 16 doubles le dimanche 30 juillet 2023 à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT 16 Quadrettes le dimanche 17 septembre 2023 à 9H.

L'Assemblée Générale du Comité Bouliste Départemental des Vosges s'est tenue à VINCEY le samedi 1er octobre 2022 à 14h30 et celle de la Ligue Bouliste Régionale Grand Est à NANCY le samedi 3 décembre à 14h où nous avons été désigné pour organiser le Championnat Régional Doubles Mixtes le dimanche 14 mai.

SPORT ET VIE

Quatre randonnées pédestres ont figuré au programme de l'activité cette année, mercredi 16 mars les mille Etangs à ESMOULIERES, mercredi 13 avril la voie du Tacot au THILLOT, mercredi 20 avril le circuit des Etangs à BEULOTTE SAINT-LAURENT et mercredi 26 octobre aller retour depuis la Chapelle des Vés à FRESSE SUR MOSELLE jusque Rochelotte sur la commune de BUSSANG, évidemment la prudence en période de canicule a entraîné l'annulation d'autres balades.

Le programme 2023 devrait être plus fourni et permettre de découvrir encore mieux notre environnement.

TRAVAUX

Comme tous les ans et encore plus cette année il a fallu entretenir les aires de jeux surtout que nous avons pu organiser nos traditionnels concours de Lyonnaise après deux ans d'interruption.

Naturellement l'entretien permanent du bâtiment a nécessité également beaucoup de moyens et surtout beaucoup d'heures.

Merci donc à tous ceux qui ont oeuvré et ont été présents lors de nos manifestations, Maryse BOILEAU, Annick CURIEN-VAXELAIRE, Régine POIGNET, Brigitte RAMPAZZO, Irène VALDENNAIRE, Gérard COMTE, Antoine CUNAT, Denis DUVAL, Gilbert FLECK, Claude GERMAIN, Daniel REDOUTE, Philippe RIBLET Franck SCHUTZ et Frédéric VINCENT.

Nous avons poursuivi l'équipement des terrains de Lyonnaise en faisant réaliser des portes-boules par la société VUILLEMARD de RAMONCHAMP, on continuera les prochaines saisons afin qu'à terme toutes les aires de jeu en soient pourvues.

Le gros chantier qui nous attend pour les futures années consiste à la rénovation totale de l'éclairage des aires de jeux de Pétanque et de Lyonnaise et il nous faudra sans aucun doute puiser dans le fonds de réserve pour le financer.

En effet une subvention dans le cadre du FDVA 2022 pour les Vosges (Fonds de Développement de la Vie Associative) a été demandée en début d'année pour notre projet qui comprenait la réfection de l'éclairage des boulodromes, l'achat de matériel d'entretien et le changement de la porte d'entrée.

Le collège départemental qui s'est réuni début mai a rejeté notre dossier sans donner d'explications malgré notre demande..... Beaucoup de temps perdu pour rien !

MANIFESTATIONS

Cette année bien que nous n'ayons pas retrouvé notre rythme d'avant covid nous avons la satisfaction d'avoir pu organiser nos trois concours de Sport-Boules inscrits au calendrier de la Ligue Bouliste Régionale Grand Est.

Satisfaction également d'avoir été choisi par cette même Ligue pour accueillir une épreuve qualificative nationale avec la recontre de barrage d'accession au 1/16ème de finale du Championnat de France des Association Sportives.

Malheureusement la levée tardive de l'obligation du pass vaccinal le 14 mars ne nous a pas permis d'organiser nos concours de Pétanque hivernaux.

Chaque fois qu'elle a pu notre association a répondu favorablement aux diverses invitations de la municipalité du THILLOT comme ce fut le cas par exemple cette année avec notre participation au Forum des Associations le samedi 3 Septembre à la salle Omnisports du THILLOT.

L'AVENIR

La crise sanitaire que nous venons de vivre nous a fait beaucoup de mal, nous avons perdu beaucoup de nos amis qu'ils aient été membres du GCL ou non et il faut bien admettre que sans le soutien de nos donateurs et mécènes et surtout sans celui de la municipalité du THILLOT nous aurions traversé également une crise financière.

Par la force des choses nous avons été obligé de modifier l'organisation et le déroulement de nos activités programmées en semaine en brisant une routine bien installée depuis plusieurs années sans pour autant perturber les participants qui dans leur ensemble sont satisfaits.

Nous avons déjà établi le calendrier 2022-2023 de nos concours de Pétanque hivernaux et les dates de nos concours de Sport-Boules Lyonnaises ont été fixées.

Dans la mesure du possible comme à chaque fois nous répondrons favorablement aux diverses sollicitations si celles-ci ne se produisent pas simultanément avec des événements liés à nos activités car comme ce fut toujours le cas la priorité sera donnée aux activités de l'association pour que nous puissions honorer de notre présence le maximum de compétitions de Pétanque et de Sport-Boules programmées par chacune des fédérations auxquelles nous sommes affiliées.

Une crainte cependant pour 2024 si la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal applique les décisions prises lors des congrès d'avant covid nous ne pourrons pas nous affilier faute de posséder un arbitre dans notre effectif.

En haut lieu on nous avait promis d'alléger les formalités administratives ; qu'elle ne fut pas notre surprise en apprenant récemment que notre agrément Jeunesse et Sports en date du 10 septembre 1979 à durée illimitée serait bientôt terminé en raison d'une loi votée le 24 août 2021.

Il nous faudra le renouveler pour une durée de 5 ans en déposant un dossier numérique avant le 31 mars 2023 sinon nous ne pourrons pas obtenir d'aides financières de ce ministère qui est plus enclin à offrir des médailles aux bénévoles des petites associations qu'à les aider.

Selon toute apparence il faut être association employeur pour espérer obtenir une aide gouvernementale.

CONCLUSION

Souhaitons que ce maudit virus nous laisse tranquille définitivement et que le GCL poursuive sa marche en avant avec des résultats sportifs bien meilleurs que ceux obtenus dernièrement afin de faire honneur à nos nouvelles tenues.

Pour 2023 nos finances nous le permettant la gratuité des cotisations et des licences sera encore appliquée pour les adhérents 2022 dans la mesure où la saison qui s'achève a été encore fortement tronquée.

Il est utile de rappeler qu'au GCL chacun doit être concerné par la bonne marche de l'association ; les consommateurs et les profiteurs n'ont par leur place chez nous.

En venant au GCL il faut s'attendre à donner plus qu'à recevoir même si un effort conséquent est fait en prêtant le matériel indispensable pour la compétition.

L'arrivée de nouveaux adhérents doit nous permettre d'étoffer nos rangs qui se sont malheureusement fortement éclaircis ces dernières saisons.